



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# France 2030 | La formation aux métiers de demain : un enjeu de souveraineté économique

Dossier de presse  
Mercredi 19 décembre 2023







RAPPROCHONS LE  
FUTUR

# SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| Editos  | 5  |
| A propos de France 2030   | 10 |
| Le dispositif « Compétences et Métiers d’Avenir »   | 13 |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• France 2030 en soutien de la réforme des lycées professionnels</li><li>• France 2030 renforce l’attractivité des filières scientifiques numériques</li><li>• France 2030 en soutien de la décarbonation de la filière industrielle</li><li>• France 2030 prépare les métiers d’avenir de la transition écologique (nucléaire, hydrogène décarboné...)</li><li>• France 2030 forme aux enjeux de l’innovation en santé</li></ul> |    |
| La Saison 2 du dispositif « Compétences et Métiers d’Avenir »   | 25 |
| Liste des 180 lauréats Compétences et Métiers d’Avenir  | 26 |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Volet « Diagnostics »</li><li>• Volet « Dispositifs de Formation »</li></ul>  |    |
| A propos de l’Agence Nationale de la Recherche  | 35 |
| A propos de la Banque des Territoires   | 35 |

# ÉDITOS



A une époque où notre économie est transformée en profondeur par l'innovation, l'éducation se distingue comme un secteur clé, qui doit préparer la jeunesse à intégrer un monde professionnel en constante évolution. C'est un enjeu d'exigence intellectuelle, de souveraineté économique et industrielle du pays, mais aussi d'égalité entre les hommes et les femmes.

France 2030 marque l'engagement profond de l'Etat pour les compétences d'avenir, au service des secteurs stratégiques pour le pays. La formation et l'accompagnement de nos enseignants et de nos jeunes dans les filières techniques, numériques et scientifiques est une pierre angulaire de l'AMI CMA, avec une attention toute particulière envers la féminisation de ces filières. Nous devons continuer à déployer un effort inédit pour soutenir sur le territoire l'attractivité des filières en croissance, dont les emplois sont amenés à doubler d'ici 2025 (cybersécurité, ...).

Des initiatives comme « Tech pour toutes » en collaboration avec la Première ministre, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche, mais aussi des ateliers de codage en collaboration avec le ministère des armées, sont la preuve d'une synergie interministérielle inédite avec les secteurs associatifs et les représentants de la filière industriel et numérique. Notre objectif est clair : élargir les horizons pour nos jeunes et leur donner toutes les chances d'insertion dans les secteurs stratégiques de notre économie.

C'est aussi dans ce cadre, que nous avons entrepris avec la Ministre Carole Grandjean, une transformation profonde de la carte des formations au sein des lycées professionnels. Ces derniers font face à d'immenses défis, préparant à des métiers en constante évolution. Cette refonte est prioritaire pour le gouvernement. Grâce aux cofinancements de l'État, en lien avec les régions, les rectorats et les entreprises, de nouvelles formations ciblées sur les métiers de demain sont en train de voir le jour.

Les fonds alloués par France 2030 donnent aussi un élan supplémentaire à la logique des Campus des métiers et des qualifications, et jouent un rôle crucial dans la sécurisation des parcours éducatifs, de 3 ans avant le baccalauréat jusqu'à 3 ans après, en facilitant l'entrée de nos jeunes dans la vie active. Nous sommes déjà témoins d'une accélération notable de cette dynamique. Préparant la rentrée 2024, les rectorats sont mobilisés pour transformer plus de 20 000 places, en se concentrant particulièrement sur la réindustrialisation et la décarbonation de notre économie. En l'espace de trois ans, plus de 15% de l'offre de formation aura été renouvelée, au service de l'insertion de nos jeunes.

Je veux plus largement porter avec nos professeurs, un grand sursaut scientifique pour l'école. La formation des jeunes générations aux mathématiques et à la culture scientifique est un enjeu incontournable pour l'avenir de notre pays, et ce dès le primaire. Dans la continuité du déploiement du CNR-NEFLE et du financement d'innovations comme les « labos de maths » (déjà plus de 600 déployés), je veux faire des mathématiques et des sciences, une voie attractive et incontournable dans le parcours scolaire de nos élèves. L'enseignement des mathématiques fera ainsi son retour pour les élèves de première année de lycée, et une évaluation inédite de culture mathématique et scientifique au baccalauréat sera mise en place dès 2026. Des kits robotiques débranchés pour les CM1-CM2, financés par le crédits France 2030, seront également distribués auprès des formateurs du 1er degré dans plus de 1 000 circonscriptions en 2024. Ensemble, agissons pour notre école, et pour la France.

**Gabriel Attal,**  
Ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse



Soutenir l'émergence des talents, adapter les formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et métiers d'avenir et les rendre attractives, telles sont les ambitions de l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir (AMI CMA) dont la première saison, mise en œuvre dans le cadre de France 2030, s'est achevée cet été.

Lancé en décembre 2021, cet appel vise à identifier les projets de formation en phase avec les priorités nationales de France 2030 : hydrogène vert et énergies renouvelables, décarbonation de l'industrie, alimentation et agriculture, santé, technologies numériques, spatial ou encore contenus culturels et créatifs. Deux types de projets ont pu être soutenus. Dans un premier temps, des diagnostics ont été lancés afin d'évaluer les besoins en formation sur des thématiques données et sur différents périmètres (national ou régional). Dans un second temps, des consortia associant des universités et écoles, des organismes de formation ou d'accompagnement, des employeurs et des recruteurs ont pu proposer des dispositifs de formation permettant de répondre aux besoins identifiés.

En permettant d'anticiper et de contribuer à satisfaire les besoins en emplois ou en compétences, les projets retenus renforcent la place des établissements d'enseignement supérieur dans le continuum unissant formation, insertion professionnelle et monde socio-économique. L'enjeu, pour nos établissements d'enseignement supérieur, est de repenser les dispositifs d'information et d'attractivité menant à des métiers d'avenir ou à des métiers en tension mais aussi de structurer une offre de formation initiale ou continue à l'écoute des besoins des employeurs et des territoires.

Le dispositif CMA contribue donc largement à la transformation de l'offre de formation de nos établissements, en facilitant des choix et des orientations et à une vision stratégique de l'offre de formation. Les contrats d'objectifs, de moyens et de performance, nouveaux outils de dialogue avec les établissements, peuvent s'appuyer sur cet appel à manifestation d'intérêt quand cela est pertinent, afin de mettre en corrélation l'outil de formation du supérieur avec les besoins des métiers en tension ou d'avenir, et ce à tous les niveaux du bac + 1 au doctorat, sans oublier la formation tout au long de la vie.

Les projets de dispositifs de formation lauréats lors de saison 1 en sont la parfaite illustration. Avec 80 projets portés par des établissements d'enseignement supérieur et construits en partenariat avec des entreprises, ils témoignent de leur capacité à se saisir des outils de France 2030 pour poursuivre leur évolution en lien avec les besoins de la nation.

Notre ambition est désormais d'accompagner l'ensemble des lauréats pour atteindre les objectifs fixés sur le nombre d'apprenants formés à l'horizon 2030. Il est également essentiel que les établissements d'enseignement supérieur continuent à se mobiliser dans la préparation de cette seconde saison de l'AMI CMA en utilisant notamment l'effet levier des contrats d'objectifs, de moyens et de performance.

Il est nécessaire que la France puisse conserver une formation attractive et de qualité, au bénéfice de toutes et tous, afin d'apporter les réponses aux grands défis de demain et aux besoins futurs de la société.

**Sylvie Retailleau,**  
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Portée avec force par le Président de la République depuis six ans, la réindustrialisation verte est l'une des priorités de ce quinquennat. Il s'agit non seulement d'une stratégie de développement de notre économie et de renforcement de notre souveraineté mais aussi d'une promesse de création d'emplois pour nos concitoyennes et nos concitoyens, sur tous les territoires.

Depuis six ans, l'action de la majorité présidentielle et des élus de terrain avec lesquels nous travaillons main dans la main a permis la création nette de 300 usines et de 120 000 emplois. Cette tendance s'accélère avec près de 50 ouvertures de sites en 2022. France 2030, qui vise à transformer durablement notre économie en soutenant certains secteurs stratégiques, s'inscrit pleinement dans notre stratégie de réindustrialisation grâce à des investissements importants pour créer de nouvelles filières industrielles et technologiques.

Grâce à ces actions, l'industrie est de nouveau un secteur dynamique, où les tensions de recrutement ont été multipliées par cinq depuis 2015 et où 50 000 postes sont à pourvoir. D'ici 2030, plus d'un million de recrutements sont à prévoir, pour tous les niveaux de qualifications.

Les compétences conditionneront le succès de notre politique de réindustrialisation. La transformation des compétences est essentielle pour que la réindustrialisation profite à toutes et tous. Nous travaillons avec mes collègues sur les sujets de formation initiale et continue et sur la reconversion professionnelle. Dans ce contexte, la première saison de l'« AMI CMA » a consacré 800 millions d'euros au développement d'offres de formation et au diagnostics des besoins en compétences et en formations. Sur ces 800 millions d'euros, la moitié des financements a ciblé des projets industriels, ce qui témoigne tant des besoins que de l'implication des acteurs publics et privés de la filière industrielle.

Parce qu'il n'est pas possible de concevoir la formation sans agir sur l'attractivité et sur celle des métiers industriels, il est essentiel de donner envie d'industrie. C'est l'un des piliers de mon action depuis mon entrée au gouvernement. Dans ce cadre, je travaille à l'élargissement des viviers de talents pour que l'industrie française soit plus représentative de la société française.

En termes d'attractivité de l'industrie, la réponse du gouvernement et de la majorité est forte et unique. Nous travaillons collectivement avec les membres du gouvernement à rapprocher l'industrie de nos jeunes et de leurs parents, à travers la découverte des métiers, du tourisme industriel, ou la montée en puissance des stages et de l'apprentissage. Nous reformons l'offre de formation pour l'adapter aux besoins économiques, notamment dans le cadre de la réforme des lycées professionnels. Nous travaillons par ailleurs à renforcer les liens entre recherche et innovation.

C'est dans ce même objectif que j'ai soutenu l'ajout du critère de l'attractivité à la deuxième saison de l'AMI CMA. Alors que cette seconde étape a été lancée en juin 2023, je me réjouis de voir de nombreux porteurs de projets, entreprises, collectivités territoriales et associations travailler ensemble pour proposer des solutions pour renforcer l'attractivité de notre filière industrielle.

**Roland Lescure,**  
Ministre délégué chargé de l'Industrie





Depuis deux ans, le Plan France 2030 trace la voie d'un renforcement sans précédent des moyens de l'État dans son ambition d'investir massivement dans la formation aux compétences d'avenir. Notre mission est claire : positionner la France en leader dans l'économie de demain. À travers l'Appel à manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir », nous dotons notre Nation des moyens nécessaires pour faire face aux grandes transitions : doté de 2 milliards d'euros sur 5 ans, cet appel à manifestation d'Intérêt offre à tous les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle l'opportunité de façonner les emplois de demain.

Lors de la première saison, près de 180 projets ont saisi cette opportunité, permettant ainsi de former plus de 3 millions d'apprenants. Un effort inédit pour former les jeunes et les moins jeunes aux métiers d'avenir.

Lancée depuis juin 2023, la saison 2 continue d'innover d'associer un volet « attractivité », en complément de leurs propositions en matière de diagnostic et de formation. Cette nouvelle promotion de lauréats est également davantage portée vers les territoires.

Avec les ministres Gabriel Attal et Olivier Dussopt, nous sommes pleinement engagés dans cet objectif de bâtir la Nation des compétences. La réforme des lycées professionnels que je porte vise notamment à mieux accompagner chaque jeune vers la réussite de son projet et à adapter les formations de cette voie aux métiers d'avenir.

Avec les lauréats de cette saison 2 comme avec les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle, nous œuvrons ensemble pour relever les défis de notre époque tout en préparant les compétences de demain.

Je tiens à saluer particulièrement le projet Cyber-Indus que nous avons accompagné dans le secteur de la cybersécurité, l'École de la batterie dans le domaine des batteries électriques ou encore « Mon apprentissage + en Europe », qui bénéficiera grandement de la proposition de loi relative à l'Erasmus de l'apprentissage, présentée par la majorité et adoptée par le Parlement.

**Carole Grandjean,**

Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle





Ce premier tiers du XXI<sup>e</sup> siècle marque une période de transformations considérables et d'une accélération palpable. La planète connaît une intensification de ses activités, tout en faisant face à des défis tels que l'exploitation excessive et la pollution terrestre et maritime. La compétition économique s'intensifie, prenant place sur une scène désormais mondiale. Parallèlement, la révolution numérique, portée par l'émergence de l'IA générative, ouvre de nouvelles perspectives passionnantes, mais crée également de la défiance.

Dans ce contexte où opportunités et préoccupations se croisent, où espoir et appréhension cohabitent, France 2030 choisit d'embrasser l'avenir avec une approche proactive. Nous nous positionnons non seulement pour faire face aux éventuelles crises à venir, mais surtout pour façonner un avenir prometteur pour les générations futures. Cela se traduit par un investissement soutenu dans la recherche et l'innovation, en particulier dans les domaines pour relever ces défis, ouvrant la voie vers un avenir meilleur pour nos enfants et petits-enfants.

Dans ce cadre, la question du capital humain est centrale. Il faut pouvoir soutenir résolument l'adaptation indispensable de la nation aux compétences d'une économie en pleine transformation; c'est la colonne vertébrale du plan France 2030. Sans talents formés aux nouvelles conditions de production de l'entreprise, il n'y a pas d'activité économique viable.

C'est pourquoi France 2030 investit plus de 2 milliards d'euros dans le soutien à l'attractivité et à la formation des jeunes scolaires et universitaires, mais aussi des salariés aux métiers d'avenir. Dans ce cadre, de l'appel à manifestation d'intérêt compétences et métiers d'avenir joue un rôle primordial. Il est co-piloté par 6 ministères : le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère délégué à l'enseignement et à la formation professionnelle, le ministère de l'économie et des finances, le ministère de la transition écologique et le ministère de l'agriculture.

Nous célébrons aujourd'hui le bilan de la saison 1, constitué de trois vagues, qui permet déjà une estimation d'ici 2030 de plus de 3 millions de formés et 12 millions de sensibilisés aux métiers d'avenir. Ces chiffres attestent de la mobilisation des parties prenantes : entreprises, organismes de formation, collectivités, académies, universités pour répondre aux enjeux cruciaux des talents.

Cet effort sans précédent pour soutenir la formation est complété par le lancement de la saison 2 depuis juin 2023, qui doit accueillir encore plus de propositions de candidats via une démarche simplifiée de lettres d'intention permettant de recueillir encore plus d'initiatives.

Je tiens donc ici à saluer l'ensemble des lauréats de cette première saison qui, par leur investissement et leur professionnalisme, ont su convaincre l'État de leur valeur. Il vous appartient maintenant de former ces millions de femmes et d'hommes ; c'est un enjeu vital.

### **Bruno Bonnell**

Secrétaire général pour l'investissement,  
en charge de France 2030

# A propos de France 2030

**54 milliards d'euros, 10 objectifs et 6 leviers pour mieux vivre, mieux produire et mieux comprendre le monde**



**France 2030 traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique, etc.) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France comme un leader du monde demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou d'un service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

**France 2030 est inédit par son ampleur** : 54 milliards d'euros sont investis sur cinq ans pour que nos entreprises, nos écoles, nos universités, nos organismes de recherche, réunissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

L'enjeu est de permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et

d'attractivité du monde qui vient, et de faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.

**France 2030 est défini par deux objectifs transversaux** consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

**France 2030 est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

France 2030 est piloté par le **Secrétariat général pour l'investissement**, en charge de France 2030, pour le compte de la Première ministre, en lien avec les ministères concernés.

France 2030 est mis en œuvre par l'Agence nationale de la recherche (ANR,) l'Agence de la transition écologique (ADEME), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Sa stratégie est lisible avec 10 objectifs précis et facilement identifiables et 6 leviers pour les atteindre

## 10 Objectifs

### Mieux produire

1. Favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR) d'ici 2035, et soutenir l'innovation de rupture dans la filière
2. Devenir le leader de l'hydrogène décarboné et des énergies renouvelables en 2030
3. Décarboner notre industrie afin de respecter l'engagement de diviser par deux nos émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur en dix ans

4. Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides
5. Produire en France, d'ici 2030, le premier avion bas-carbone

### Mieux vivre

6. Investir dans une alimentation saine, durable et traçable, afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire sur laquelle la France est un pays leader
7. Produire en France au minimum 20 biomédicaments, en

particulier contre les cancers, les maladies chroniques, dont celles liées à l'âge et créer les dispositifs médicaux de demain

8. Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs, et des technologies immersives

### Mieux comprendre le monde

9. Prendre toute notre part dans l'aventure spatiale
10. Investir dans le champ des grands fonds marins

## 6 leviers

1. Sécuriser l'accès aux matières premières
2. Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes
3. Soutenir l'émergence de talents en construisant les formations de demain
4. Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres
5. S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation
6. Accélérer l'émergence de l'industrialisation de startups décisives pour le déploiement de l'innovation



# Le dispositif « Compétences et Métiers d'Avenir » : Une ambition inédite et collective pour former aux compétences de demain avec des premiers impacts concrets

La montée en compétence et la formation des jeunes et des salariés est l'un des premiers leviers de réussite de ces transitions. Elle permet d'accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir et globalement de renforcer le capital humain indispensable au fonctionnement de l'économie et des entreprises.

Dans le cadre de France 2030, doté de 2 milliards d'euros, l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) contribue de manière significative aux enjeux de réindustrialisation et de souveraineté de la France en identifiant et soutenant les projets de formation en phase avec les objectifs de France 2030 comme l'émergence de réacteurs nucléaires de petites tailles, l'hydrogène décarboné et les énergies renouvelables, la décarbonation de l'industrie, l'alimentation et l'agriculture, la santé, les technologies numériques, le spatial, les fonds marins ou encore les contenus culturels et créatifs...

Lancé en décembre 2021, ce dispositif est opéré pour le compte de l'État conjointement par l'Agence nationale de la recherche et la Banque des Territoires. Il a pour objectifs

d'anticiper et de contribuer à satisfaire les besoins en emplois ou en compétences et que ceux-ci soient reconnus par des titres, des certifications ou des diplômes. Il doit pour cela accélérer la mise en œuvre des formations préparant à ces métiers d'avenir, qu'il s'agisse de formations initiales ou continues, et quel que soit le statut des personnes (apprenti, lycéen, étudiant, salarié, demandeur d'emploi, indépendant, libéral ou entrepreneur). L'appel à manifestation d'intérêt doit également repenser les dispositifs d'information et d'attractivité des métiers concernés.

# 2

# Mds €

**de France 2030 consacrés à l'AMI  
« Compétences et Métiers d'Avenir »**

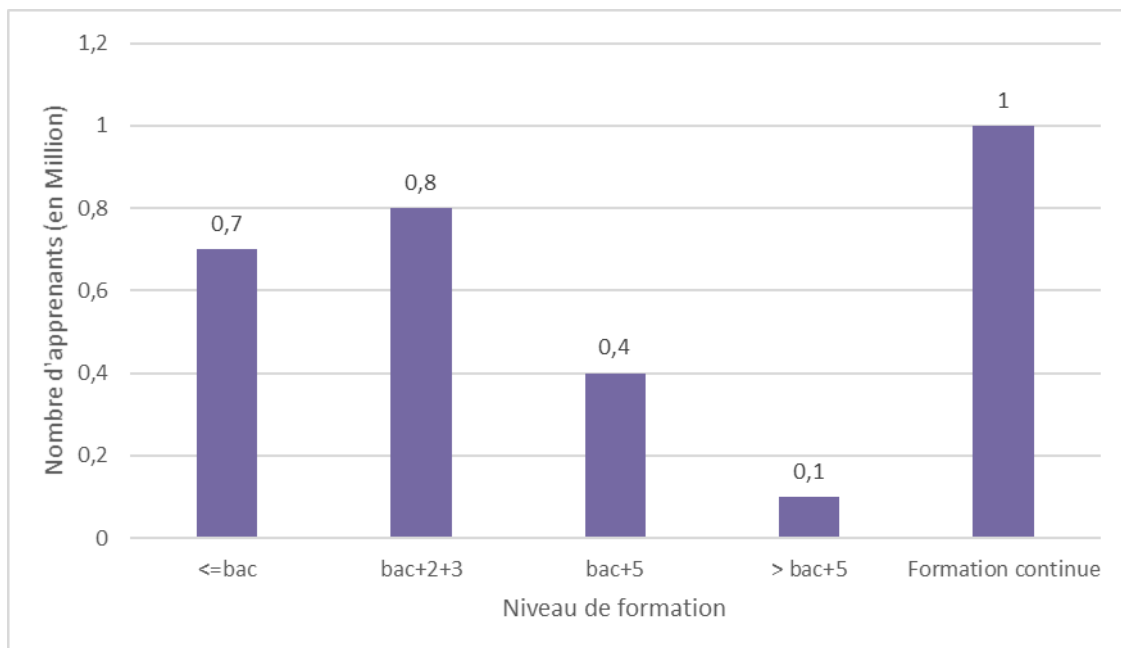
L'Etat salue les résultats significatifs observés à l'issu de la première saison de CMA. 18 mois après son lancement, le bilan de CMA démontre la capacité de la France à adapter rapidement son appareil de formation aux besoins de demain :

**59 diagnostics, 120 dispositifs de formations**, auxquels s'ajoutent le **dispositif « Accélérer la transformation de la carte des formations »** des lycées professionnels qui représente 18 projets et qui couvre 17 Régions (ATCF), ont été sélectionnés et soutenus par l'Etat pour un financement total de 800 millions d'euros (respectivement 9 M€, 784 M€ et 6,8 M€).

Grace à ces dispositifs, ce sont environ **400 000 personnes qui seront formées par an soit environ 3 millions de personnes d'ici 2030** toutes disciplines confondues et **1 million de personnes diplômées**.

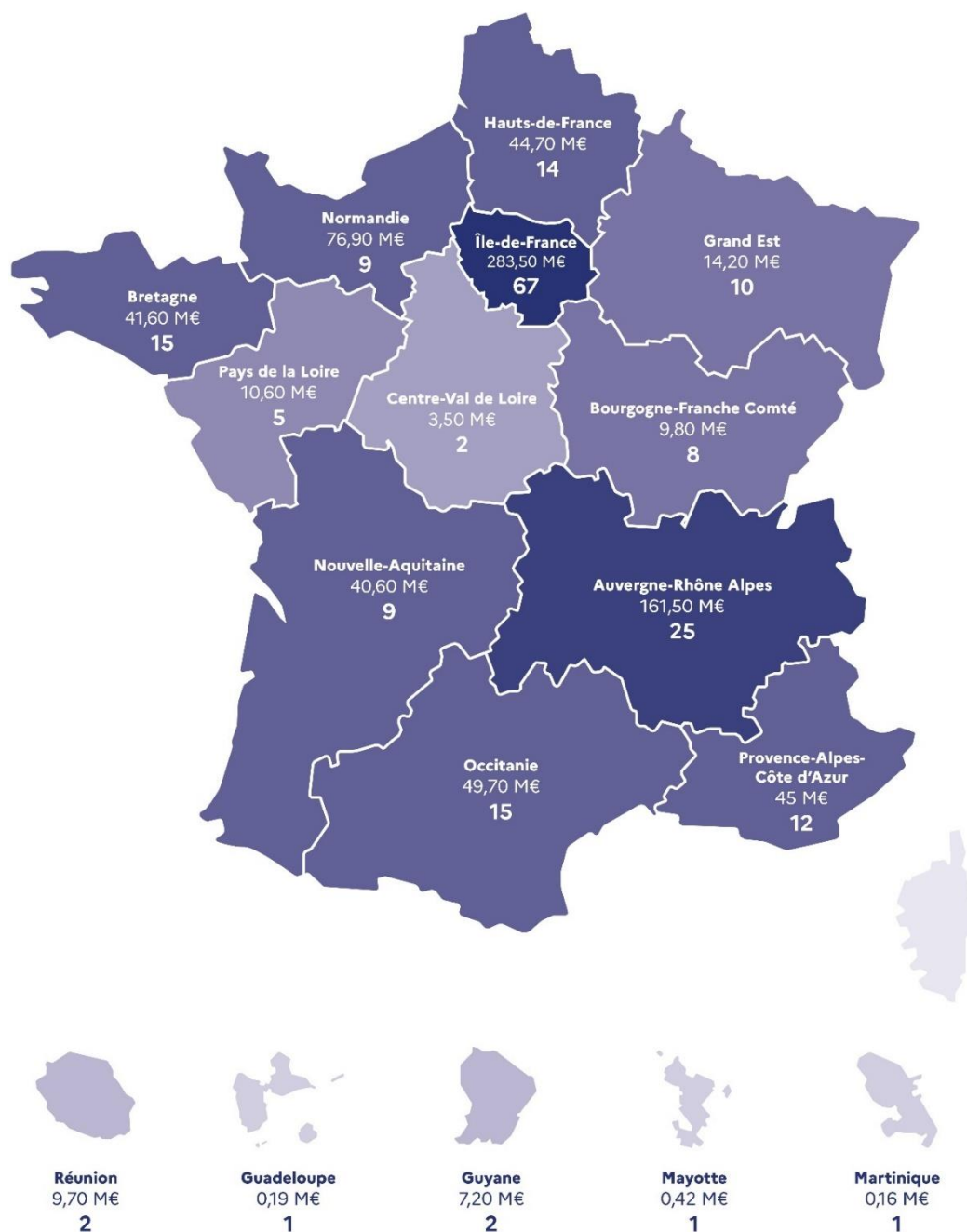
**Le booklet des formations de la saison 1 est accessible via [ce lien](#).**

## NOMBRE D'APPRENANTS A L'HORIZON 2030 PAR NIVEAU DE FORMATION (EN MILLIONS)



# Répartition géographique de l'ensemble des projets

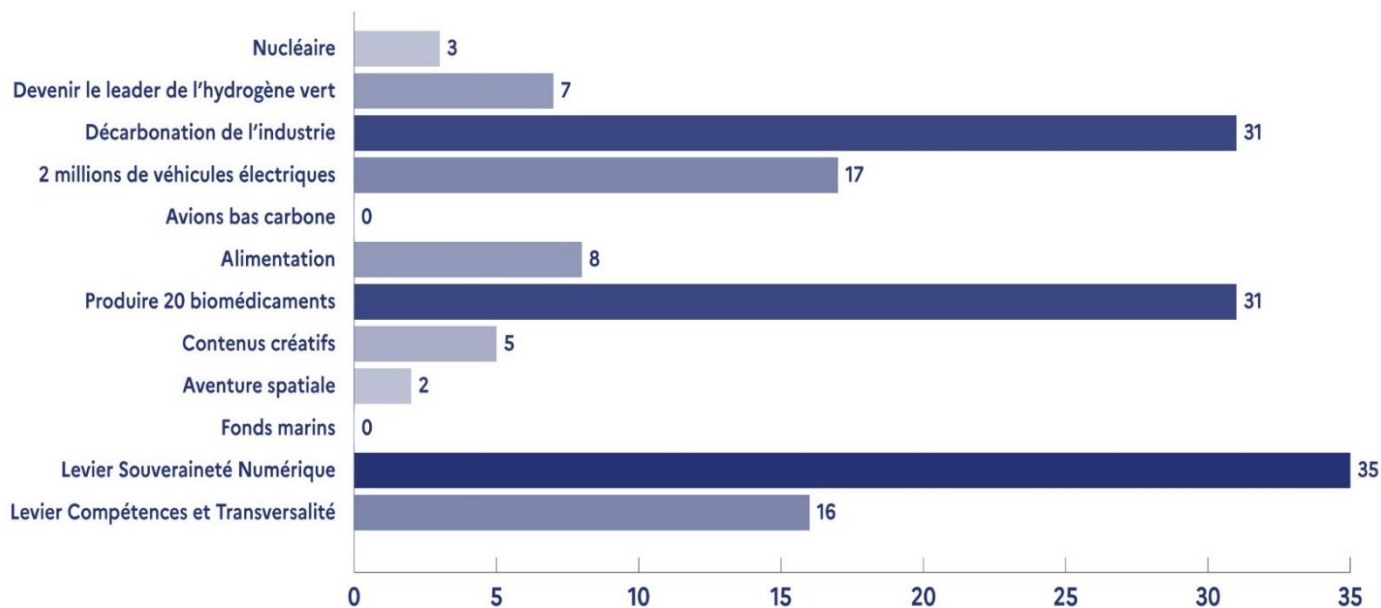
## Compétences et Métiers d'Avenir - Saison 1



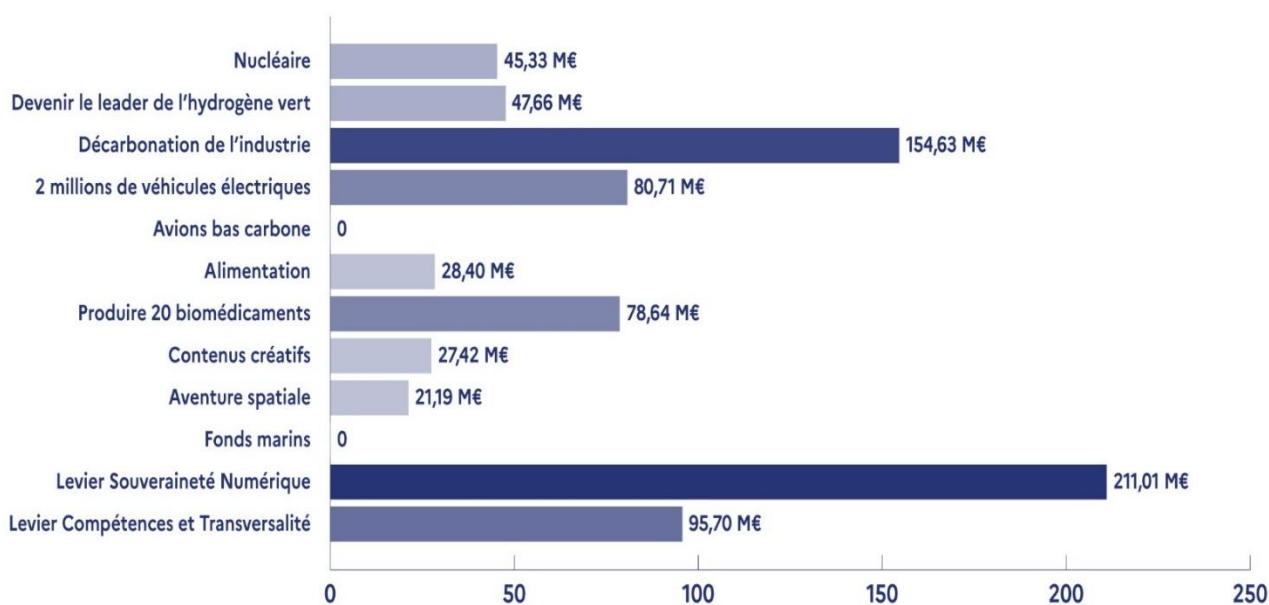
Région du chef de file porteur du projet



# Répartition par objectif France 2030 de l'ensemble des projets Compétences et Métiers d'Avenir - Saison 1



En nombre de projets, un projet peut couvrir plusieurs objectifs

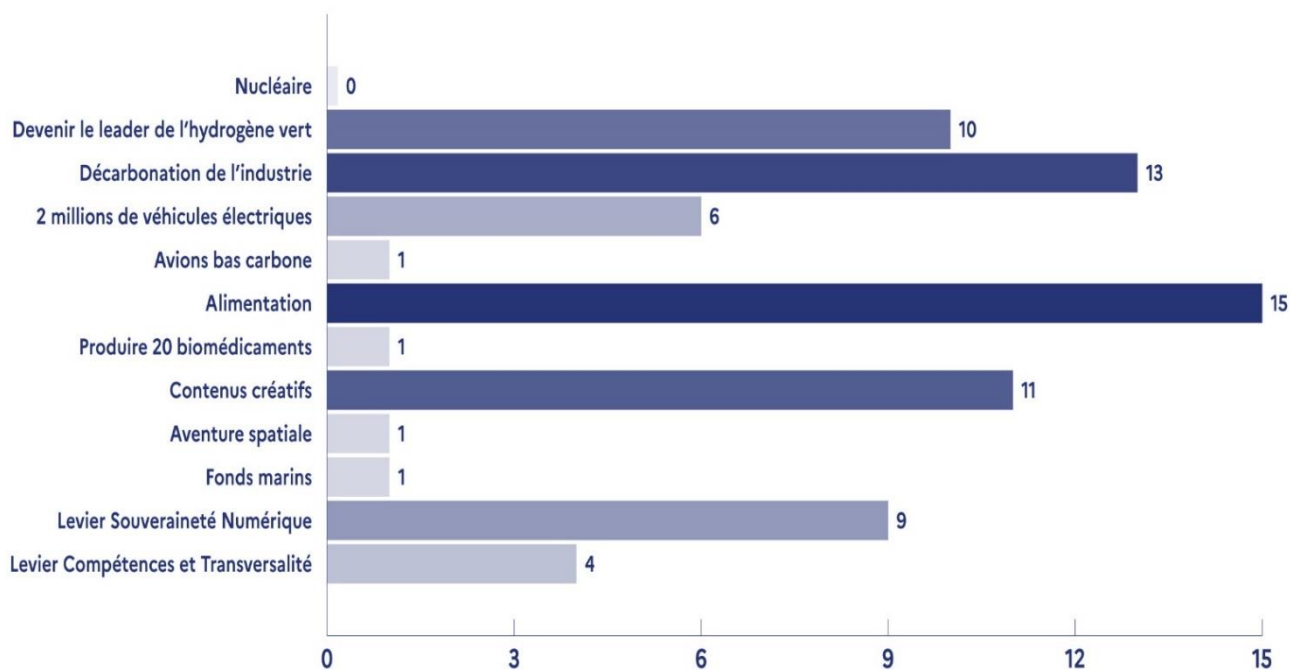


En montant, en millions d'euros

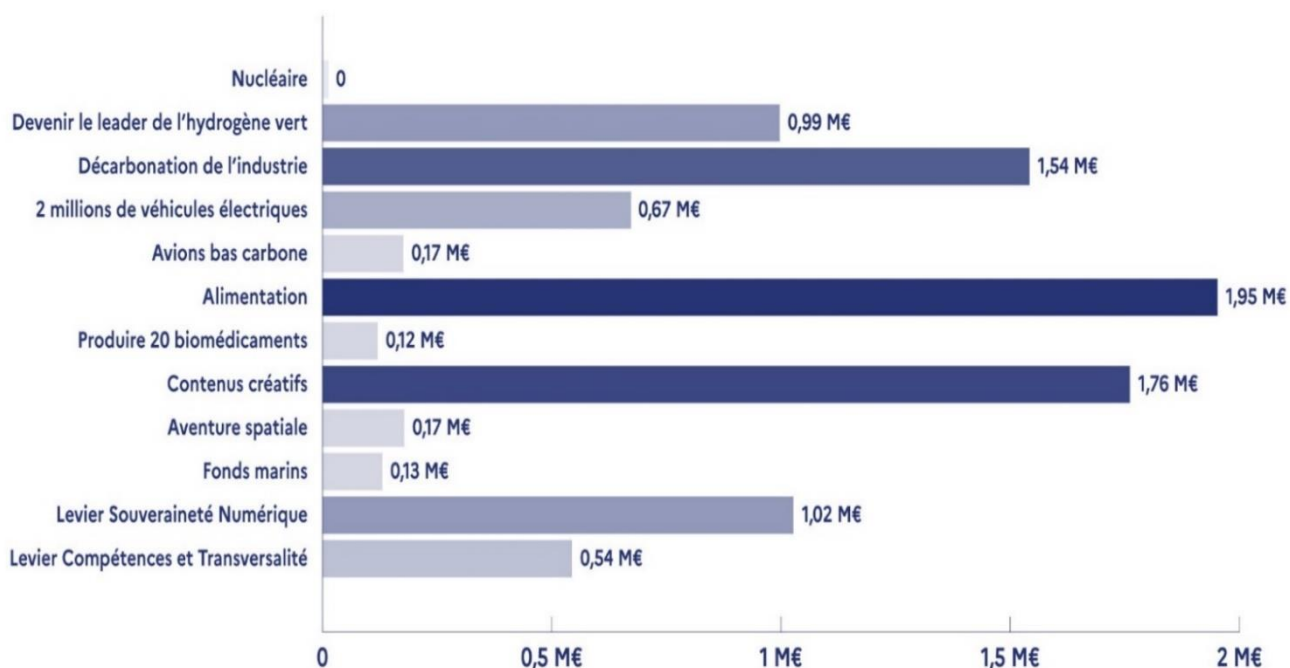
# Répartition géographique des projets du volet « Diagnostic » - Saison 1



# Répartition par objectif France 2030 des projets du volet « Diagnostic » - Saison 1



En nombre de projets, un projet peut couvrir plusieurs objectifs



En montant en millions d'euros



# France 2030 en soutien de la réforme des lycées professionnels

Les lycées professionnels font face à d'immenses défis. Ils accueillent des élèves aux profils hétérogènes et les préparent à l'exercice de métiers en constante évolution. La transformation de la carte des formations professionnelles menée par les Régions en lien avec les autorités académiques est un levier pour améliorer le taux d'insertion dans l'emploi des jeunes à leur sortie de lycées professionnels.

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » s'est enrichi de ce nouvel axe pour faciliter notamment l'accueil d'un nombre accru d'élèves dans les formations conduisant vers les filières d'avenir, l'adaptation des plateaux techniques aux besoins des métiers d'avenir et l'accompagnement des équipes pédagogiques dont l'adhésion est un facteur clé d'une transformation réussie de l'offre de formation.

## 18 projets lauréats

sélectionnés lors de la saison 1 de l'Appel à manifestation d'intérêt couvrant la France Métropole et certains territoires ultramarins

## Près de 7 M€

de financement de France 2030 pour un coût total des projets d'environ 12,7 M€

### Exemples de projets lauréats :

**Région Académique – Nouvelle-Aquitaine, soutenu à hauteur d'1,2 M€** a pour objectif d'impulser des transformations complémentaires de la carte des formations dans des filières éligibles de France 2030. Ont été retenues les formations courtes suivantes : MC Cybersécurité, CAP P Conducteur agent d'accueil en autobus et en autocar, FCIL Biomédicaments et Technicien spécialisé en électricité ferroviaire.

**Région Académique – Centre-Val de Loire, soutenu à hauteur de 190 K€** a pour objectif de répondre rapidement aux besoins en formation du marché du vélo (mobilité urbaine, sportif de pointe, vélo tourisme...) dans sa grande diversité (vélo à assistance électrique, pliants, électriques, hydrauliques). Le caractère éclaté du marché constitue un frein pour faire émerger une offre de formation. L'enjeu est d'offrir une large gamme de produits répondants aux besoins des usagers tout en renforçant l'offre de services, notamment d'entretien et de réparation.

**Région Académique – Martinique, soutenu à hauteur de 160 K€** a pour objectif de compléter les compétences des apprenants en tenant compte du contexte territorial en matière d'Alimentation durable et favorable à la santé. Pour augmenter l'employabilité et l'insertion professionnelle, ces adaptations notamment liées aux technologies et aux process sont nécessaires tout comme la réponse aux attentes et besoins des professionnels identifiés par des enquêtes de terrain.

**Space G – Guyane, soutenu à hauteur de 190 K€** a pour objectif de renforcer l'attractivité du secteur spatial. La mise en place du nouveau lanceur Ariane 6, requiert des besoins en compétences au niveau local. Pour s'adapter aux spécificités du territoire, une unité mobile de formation est notamment proposée visant à faciliter l'accès aux formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) Robotique Aérospatiale et Certificat d'initiation à l'Espace aux élèves des différents bassins. Une nouvelle FCIL Mécanicien Aérospatial est également prévue rapidement.

## France 2030 renforce l'attractivité des filières scientifiques numériques

La maîtrise des technologies numériques souveraines et sûres constitue l'un des leviers essentiels de France 2030 et une opportunité pour la France de se positionner dans la course des grands enjeux numériques sur le plan international. Un effort inédit est déployé pour la montée en compétences et l'attractivité dans le domaine du quantique, l'intelligence artificielle et la cybersécurité. L'attractivité de ces filières scientifiques devra se traduire par une augmentation significative des emplois notamment dans la cybersécurité (37 000 emplois supplémentaires d'ici 2025, soit le doublement du niveau actuel) et l'intelligence artificielle.

**Dans le cadre de la saison 1 de CMA, ce sont :**

# 35 projets soutenus

pour un montant de **221 millions d'euros**

notamment dans l'IA (12 projets de formations pour un soutien de 75 M€), la Cybersécurité (7 projets de formations pour un soutien de 48,6 M€) et dans le Quantique (le projet QuantEdu-France porté par l'université de Grenoble pour 56 M€), ainsi que le cloud et la 5G (4 projets soutenus pour 17 M€).

### Exemples de projets lauréats :

**IMTFOR5G+ - Île-de-France – soutenu à hauteur de 4 M€.** Le projet vise à déployer une offre souveraine de formations diplômantes et certifiantes sur l'ensemble du territoire national au plus près des entreprises. Les formations s'adressent principalement à des étudiants en formation d'ingénieur ou en master, à des ingénieurs en activité ou en reconversion dans les secteurs numériques.

**CYBER-INDUS – Hauts-de-France, soutenu à hauteur de 3,82 M€.** Cyber-indus a pour objectif de renforcer les compétences en cybersécurité dans les métiers de l'industrie. L'ambition est de faire de la région des Hauts de France une région pilote et experte en cybersécurité industrielle. Des contenus de sensibilisation et de formation seront créés pour toucher des cibles multiples, de la 3ème jusqu'au bac +8.

**Adopt'IA – Île-de-France, soutenu à hauteur d'1,06 M€,** est un projet global de sensibilisation et de formation aux enjeux de l'intelligence artificielle dans les entreprises françaises. Le public visé est large : dirigeant-es et cadres intermédiaires des PME et ETI françaises, apprenant-es internes et externes aux entreprises, étudiant-es et lycéen-nes, demandeur.ses d'emploi.

**QUANTEDU-France – Auvergne-Rhône-Alpes, soutenu à hauteur de 56,71 M€** qui met en œuvre des actions concrètes afin de répondre aux besoins croissants de compétences en technologies quantiques des ingénieur.e.s, chercheu.ses.rs, enseignant.e.s, chercheu.ses.rs et professeur.e.s, technicien.ne.s et cadres.

## France 2030 en soutien de la décarbonation de la filière industrielle

Décarboner l'industrie en réduisant entre 2015 et 2030 35% les émissions de gaz à effet de serre des sites industriels et en déployant les solutions d'énergies renouvelables, telle est l'ambition de France 2030. Pour atteindre cet objectif plusieurs stratégies sont mobilisées : l'accélération des procédés et technologies de décarbonation, le soutien à l'électronique au sens large (fabrication, assemblage, intégration), le soutien à l'économie circulaire notamment dans ses dimensions d'écoconception, recyclage et réutilisation, le développement des produits biosourcés et biotechnologies industrielles, la robotique pour atteindre une performance augmentée (robotique agricole, médicales, drones...), les solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants.

Dans le cadre de la saison 1 de CMA, ce sont :

# 31 projets soutenus

pour un montant de **154 millions d'euros**

notamment 9 projets de formations aux solutions pour la ville durable et bâtiment innovant pour 69 M€, 4 projets qui portent sur la décarbonation des industries pour 34 M€ de financement, 4 projets dans l'électronique et robotique pour 35 M€ et 2 projets dans le domaine du recyclages pour un financement de 12M€.

### Des projets lauréats concrets :

**COMREVA – Île-de-France, soutenu à hauteur de 5,20 M€** a pour ambition d'accompagner et soutenir le développement du secteur du recyclage en répondant à ses forts besoins de ressources humaines et de compétences. L'offre de formation portée par COMREVA vise l'ensemble des métiers et compétences du secteur et cible autant les salariés en poste que les futurs collaborateurs des entreprises du recyclage.

**C-DÉCIDÉ** (Centre de Développement de Compétences pour une Industrie Décarbonée) - **Hauts-de-France, soutenu à hauteur de 7,95 M€**, ambitionne de faire de la Côte d'Opale, le territoire national de référence en matière de formation à la décarbonation de l'industrie en développant une « Décarbo Industrie Académie ».

**TETP – Île-de-France, soutenu à hauteur de 2,78 M€** pour développer des programmes de formation pour les thématiques de génie écologie, de réalisation d'éco-chantiers, de recyclage et économie circulaire et du numérique. Le projet TETP vise à former l'ensemble de la profession des Travaux Publics.

**UP FIB – Pays de la Loire, soutenu à hauteur de 10 M€** pour développer l'attractivité des formations bois et matériaux biosourcés au service d'une ville durable et promouvoir les métiers du bois auprès des élèves de l'enseignement général.



# France 2030 prépare les métiers d'avenir de la transition écologique (nucléaire, hydrogène décarboné...)

Dans la filière nucléaire, l'enjeu en matière de compétences et de formations est particulièrement important puisque la relance du nucléaire français nécessitera plus de 100 000 recrutements dans les dix prochaines années, à tous niveaux de compétences et de qualifications, et dans des segments très divers.

Dans le cadre de la saison 1 de CMA, ce sont :

**10 projets soutenus** pour former aux besoins des filières nucléaire et hydrogène décarboné

pour un montant de **94 millions d'euros**

**Des projets lauréats concrets :**

**Le projet 3NC, « Normandie, Nucléaire, Nouvelles Compétences » – 3NC soutenu à hauteur de 42 M€** ambitionne, grâce à une collaboration entre plus de 20 partenaires industriels, institutionnels et acteurs de la formation, de développer les compétences dans le nucléaire, de renforcer les capacités de formation et d'enrichir les contenus. 3NC renforcera l'offre de formation sur l'ensemble du territoire normand avec une attention particulière portée à la féminisation des métiers. Les formations s'adresseront aux jeunes en formation initiale, du bac-3 au bac+8. Des personnes éloignées de la formation ou de l'emploi se verront également proposer des parcours de formation.

**Génération Hydrogène Occitanie (GENHYO) – soutenu à hauteur de 16,6 M€** vise à structurer la filière hydrogène en Occitanie et à répondre aux besoins de l'écosystème hydrogène (production, conversion, stockage, distribution). Il a été co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire afin de mutualiser la réflexion et les outils, en veillant à leur cohérence et à leur complémentarité. Près de 250 formations seront enrichies par l'introduction de blocs de compétences H2, et de nouvelles formations sont à venir.

**Le Projet Académie des Métiers et Professions de l'Hydrogène décarboné (AMPHY) – Grand Est, soutenu à hauteur de 2,15 M€**, porté par l'Université de Lorraine (chef de file), vise à développer un écosystème de formation hydrogène sur le territoire de la région Grand Est, s'appuyant sur l'enseignement supérieur, la recherche et le monde professionnel. Les compétences développées concerneront à la fois les équipements, les procédés et les usages en lien avec l'hydrogène et permettront d'accéder à différents métiers: R&D, conception, fabrication, exploitation, maintenance.

**Hydrogène et Technologies avancées des systèmes énergétique (HTASE) Île-de-France, soutenu à hauteur de 7,2 M€** pour répondre rapidement aux besoins de formation et de recrutement des entreprises de la filière, de la PME-TPE au grand groupe industriel. Coordonné par l'Université Paris-Saclay, le projet HTASE IDF s'appuie sur le potentiel de cinq universités partenaires, trois rectorats franciliens. En complément de ces parcours de formation, sont créées des plateformes pédagogiques sur l'hydrogène, batteries, bornes de recharges. 9600 personnes seront formées et plus de 8000 collégiens sensibilisés d'ici 2030.

# France 2030 forme aux enjeux de l'innovation en santé

Revenir en tête d'une médecine plus préventive, plus innovante, plus personnalisée et relocaliser la production en France tel est l'enjeu aujourd'hui de notre système médical. La révolution médicale se fera avec la conjugaison des innovations en santé et du numérique au sens global.

Parmi les objectifs est la réussite de la transition avec le numérique vers une médecine plus préventive et plus personnalisée dans le respect de la protection des données personnelles, la préparation aux risques de survenue de nouvelle crise sanitaire majeure et l'accélération de la Biothérapie et la Bioproduction en France.

Dans le cadre de la saison 1 de CMA, ce sont :

## 31 projets soutenus

pour un montant d'environ **79 millions d'euros**

La grande majorité des projets s'inscrivent dans le domaine de la santé numérique (24 projets pour 55 M€ de financement), 2 projets dans le domaine des maladies infectieuses (pour 12 M€ de financement) et 3 projets dans le domaine de la Biothérapie-Bioproduction pour 11 M€.

### Des projets lauréats concrets :

**1H-EID - Île-de-France, soutenu à hauteur de 5,50 M€** est un projet visant à mettre en place une formation d'excellence dans le domaine des pathogènes (ré)émergents pour relever les défis majeurs auxquels les générations futures seront confrontées dans un monde globalisé. Le projet se développera sur 4 axes : formation, internationalisation, professionnalisation et innovations pédagogiques.

**BIOT2@NORMANDIE – Normandie, soutenu à hauteur de 2 M€** et ambitionne de répondre à deux enjeux clefs pour les biothérapies et leur production : attirer et former les futurs jeunes talents de l'industrie pharmaceutique et diplômé (720 techniciens et 370 cadres directement opérationnels d'ici à 2030).

**CINERG'E-SANTÉ – Nouvelle Aquitaine, soutenu à hauteur de 2,10 M€** travaille à promouvoir de façon interprofessionnelle la formation et l'innovation en e-santé, en répondant aux problématiques concrètes d'usages des professionnels de santé en matière de numérique et propose une offre de formation initiale pour les étudiants aspirant à devenir professionnels de santé, ingénieurs informatiques et une offre de formation continue pour les professionnels en activités.

**DINUSA – Bretagne, soutenu à hauteur de 1,51 M€** pour développer et diffuser une offre de formation initiale et continue auprès d'un large public de dirigeants, cadres supérieurs et ingénieurs en santé pour accompagner le virage numérique dans les territoires et les organisations de santé. Pour cela, les formations existantes seront complétées par un enseignement spécifique et de nouveaux programmes de formation continue seront créés.

# Saison 2 du dispositif « Compétences et Métiers d'Avenir » :

## Modalités de soumission des projets

En juin 2023, l'État lance la deuxième saison de l'AMI CMA avec la même volonté de rigueur et de simplification continue du processus de sélection pour faire émerger les projets transformants portés par des consortiums d'acteurs engagés dans la montée en compétence du capital humain. Cette nouvelle saison est dotée de 650 M€ et s'achèvera avec l'épuisement des fonds. Les principales nouveautés stratégiques concernent la création d'un nouveau volet « attractivité » et la mise à jour des fiches thématiques à l'aune du bilan de la saison une. Sur le plan de la procédure le jury de cette nouvelle saison se voit doté de jeunes représentants une large partie des bénéficiaires d'une part et des simplifications concernant le dépôt de candidatures sont introduites d'autres part :

- Une procédure au fil de l'eau : les dossiers peuvent être déposés à tout moment
- Pour les dispositifs de formation une procédure en deux temps :

**Premier temps :** dépôt d'une lettre d'intention afin de tester l'alignement du projet avec France 2030 avec une réponse sous environ 3 semaines invitant le candidat à déposer un dossier complet ou à revoir le projet.

**Deuxième temps :** dépôt d'un dossier complet sous 3 mois (en cas de réponse favorable).

La lettre d'intention pour les dispositifs de formation devra être transmise par le responsable du projet sur le site :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/>

Les dossiers complets pour les projets diagnostics et les dispositifs de formation devront être transmis sur le site :

<https://investissementsdavenir.agencerecherche.fr/CMA/>

Les documents doivent être soumis sous forme électronique impérativement. L'inscription préalable sur le site de soumission est nécessaire pour pouvoir soumettre un dossier.

**L'appel à manifestation d'intérêt est prévu pour une durée de 5 ans 2021-2025, ou jusqu'à épuisement des ressources financières affectées à l'AMI. Le cahier des charges et l'ensemble des documents utiles sont disponibles sur :**

<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>

En cas de besoin de renseignements concernant le processus administratif, écrire à :

CMA@anr.fr  
PIA4CMA@caissedesdepots.fr

## Liste des projets Compétences et Métiers d'Avenir : Volet « Diagnostics »

| Acronyme                             | Chef de file   | Région                  | Coût du projet (K€) | Subvention accordée (K€) |
|--------------------------------------|--|-------------------------|---------------------|--------------------------|
| 2CM                                  | Hautes Écoles Sorbonne Arts et Métiers Université (HESAM Université)                         | Île-de-France           | 200                 | 200                      |
| 2I2CO 2030                           | Université Paul-Valéry - Montpellier 3   | Occitanie               | 210                 | 190                      |
| ABC Energie Bois Construction en BFC | Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM)                                       | Île-de-France           | 220                 | 200                      |
| ARA DECA                             | Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM)   | Hauts-de-France         | 210                 | 200                      |
| ATIBC BFC                            | Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP)                      | Bourgogne-Franche-Comté | 100                 | 90                       |
| AURA'biotech santé                   | Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)  | Auvergne-Rhône-Alpes    | 140                 | 120                      |
| BioEco++                             | Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) | Île-de-France           | 200                 | 200                      |
| CAP Agricultures                     | Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)          | Île-de-France           | 110                 | 90                       |
| CAPSAgri                             | Institut de l'Elevage (Idele)  | Île-de-France           | 200                 | 150                      |
| CartoBCF_NNA                         | Université de Poitiers   | Nouvelle Aquitaine      | 150                 | 110                      |
| CATU                                 | Union des transports publics et ferroviaire (UTP)  | Île-de-France           | 250                 | 200                      |
| CEMAFOM                              | Pole Mer Bretagne Atlantique   | Bretagne                | 130                 | 130                      |
| CFA                                  | Union des transports publics et ferroviaire (UTP)  | Île-de-France           | 250                 | 200                      |
| Chaîne de production 4.0             | Université de Montpellier  | Occitanie               | 140                 | 130                      |
| CMA-ARCHI                            | Ecole Nationale d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV)                                | Île-de-France           | 350                 | 200                      |
| COMED                                | Evolen   | Île-de-France           | 230                 | 200                      |
| CONVERT                              | Agence Ecosphere   | Bourgogne-Franche-Comté | 140                 | 140                      |
| CUNUCO LAB                           | Association Théâtres et Médiations Numériques (TMNlab)                                       | Île-de-France           | 200                 | 200                      |
| DACSO                                | Aerospace Valley   | Occitanie               | 180                 | 180                      |
| DECGE                                | Union Professionnelle du Génie Ecologique (UPGE)   | Île-de-France           | 200                 | 150                      |

|                                       |   |                            |     |     |
|---------------------------------------|---|----------------------------|-----|-----|
| DECSO                                 | Aerospace Valley  | Occitanie                  | 180 | 180 |
| DEF'Hy                                | France Hydrogène  | Île-de-France              | 200 | 190 |
| Design                                | École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI)   | Île-de-France              | 330 | 170 |
| DIAFTID                               | Institut Agro Rennes  | Bretagne                   | 240 | 200 |
| DiagCyber                             | Pôle Excellence Cyber   | Bretagne                   | 50  | 50  |
| Diagnostic bâtiment durable           | Fédération des organismes de formation professionnelle à l'éco-construction (Fédération Eco-construire) | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 140 | 140 |
| Diagnostic CS&IA                      | CCIR Paris Île-de-France / CCID Hauts-de-Seine  | Île-de-France              | 150 | 120 |
| Diagnostic filière forêt bois         | Fibois Grand Est  | Grand Est                  | 90  | 70  |
| Diagnostic GPECT EOF en Méditerranée  | Pole Mer Méditerranée   | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 60  | 60  |
| Diagnostic ICC du Campus EAC Bretagne | Conservatoire National des Arts et Métiers de Bretagne (CNAM Bretagne - AGCNAM)                         | Bretagne                   | 180 | 170 |
| DiAgr'Hauts-de-France                 | GIE Eurasanté   | Hauts-de-France            | 150 | 150 |
| DiagTase                              | Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT)   | Occitanie                  | 160 | 160 |
| DICTIA                                | Réseau des ARIA de France   | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 220 | 200 |
| DiMétExI                              | Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM)                                       | Pays de la Loire           | 170 | 170 |
| EBEMICE                               | Tek4Life  | Île-de-France              | 140 | 120 |
| EDU2030                               | Fréquence Ecoles  | Auvergne-Rhône-Alpes       | 200 | 200 |
| EFOR2BIO                              | Université Côte d'Azur  | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 250 | 150 |
| EUPAVEN                               | Moulin Digital  | Auvergne-Rhône-Alpes       | 120 | 110 |
| FANI                                  | CCI Ouest Normandie   | Normandie                  | 190 | 140 |
| Fel'compet 2030                       | Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL)                                       | Île-de-France              | 170 | 150 |
| FH2-PDL                               | Le Mans Université  | Pays de la Loire           | 70  | 70  |
| FIANE                                 | EPLEFPA de Vesoul   | Bourgogne-Franche-Comté    | 200 | 200 |
| FiDAPE                                | GIP FCIP Lille  | Hauts-de-France            | 250 | 200 |
| FiDeHDF                               | GIP FCIP Lille  | Hauts-de-France            | 210 | 130 |
| FIPFAD                                | La Fabrique des Formats   | Île-de-France              | 220 | 150 |

|                                  |   |                            |              |             |
|----------------------------------|---|----------------------------|--------------|-------------|
| FORE-CY                          | Maison de l'Emploi du Grand Nancy                     | Grand Est                  | 130          | 130         |
| Form'Protéines                   | Terres Inovia   | Île-de-France              | 140          | 140         |
| FUTUR-eSPORT                     | Aix-Marseille Université (AMU)                        | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 100          | 100         |
| HJVDiag                          | Push Start Sud  | Occitanie                  | 200          | 180         |
| Ingé2030                         | Syntec-Ingénierie                                     | Île-de-France              | 120          | 120         |
| LMA                              | GIP Emploi Roissy CDG                                 | Île-de-France              | 160          | 150         |
| MéFoBio                          | Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)          | Grand Est                  | 260          | 190         |
| Perfect'R                        | Unitex Auvergne Rhône-Alpes                           | Auvergne-Rhône-Alpes       | 170          | 170         |
| REFCO-IA                         | Hub France IA   | Île-de-France              | 200          | 200         |
| STAF                             | Chambres d'agriculture France - Resolia               | Île-de-France              | 200          | 200         |
| Terre de métiers                 | Confédération de la Construction en Terre Crue (CCTC) | Île-de-France              | 190          | 190         |
| Végé'Compétences                 | Vegepolys Valley                                      | Pays de la Loire           | 210          | 200         |
| Vers une polyactivité attractive | Pôle Emploi   | Île-de-France              | 200          | 200         |
| VERT Num                         | Fondation UNIT  | Île-de-France              | 150          | 130         |
| <b>TOTAL (en M€)</b>             |   |                            | <b>10,58</b> | <b>9,10</b> |

## Liste des projets **Compétences et Métiers d'Avenir** : Volet « Dispositifs de Formation »

| Acronyme                 | Chef de file  | Région                     | Coût du projet (M€) | Subvention accordée (M€) |
|--------------------------|---|----------------------------|---------------------|--------------------------|
| 1H-EID                   | Université Paris Cité   | Île-de-France              | 11,50               | 5,50                     |
| 3NC                      | Conseil régional Normandie  | Normandie                  | 80,64               | 42,00                    |
| AccelAI Learning@HiPARIS | Institut Polytechnique de Paris (IP Paris)  | Île-de-France              | 18,03               | 7,78                     |
| Adopt'IA                 | Association Aivancity   | Île-de-France              | 1,57                | 1,10                     |
| ALIMCARE                 | Institut Polytechnique UniLaSalle   | Hauts-de-France            | 6,45                | 4,51                     |
| ALIMED 2025              | GIP FIPAN Nice / CMQe Campus TIH  | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 4,48                | 3,09                     |
| amàRéno                  | Atelier matières à construire (amàco)   | Auvergne-Rhône-Alpes       | 7,50                | 5,07                     |
| AMHY de Grenoble         | Université Grenoble Alpes (UGA)   | Auvergne-Rhône-Alpes       | 5,56                | 3,23                     |
| AMPHY                    | Université de Lorraine (UL)   | Grand Est                  | 3,78                | 2,21                     |
| App' im' SASO            | Croix Rouge Française   | Île-de-France              | 3,56                | 2,49                     |
| ARClimeD                 | Université de Franche-Comté (UFC)   | Bourgogne-Franche-Comté    | 3,33                | 2,50                     |
| AVID                     | Université Gustave Eiffel (UGE)   | Île-de-France              | 13,54               | 2,50                     |
| BATTENA                  | Conseil régional Nouvelle-Aquitaine   | Nouvelle Aquitaine         | 19,90               | 10,00                    |
| Bio'Occ                  | Université Toulouse III - Paul Sabatier   | Occitanie                  | 8,97                | 4,28                     |
| BIOT2@Normandie          | Université de Rouen Normandie (URN)   | Normandie                  | 7,73                | 4,21                     |
| BZH-ATCF 2030            | GIP-FAR académie de Rennes  | Bretagne                   | 0,29                | 0,17                     |
| CAIRE                    | Hautes Écoles Sorbonne Arts et Métiers Université (HESAM Université)                                      | Île-de-France              | 13,01               | 7,84                     |
| Campus ICM               | Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)   | Île-de-France              | 12,72               | 7,27                     |
| Campus Versailles        | Campus Versailles, Patrimoine et Artisanat d'Excellence (CMQe)  | Île-de-France              | 12,50               | 5,57                     |
| CAPS'UL                  | Université de Lille (UDL)   | Hauts-de-France            | 8,62                | 3,77                     |
| C-CEDI                   | GIP FTLV de Nancy - CMQe International de la Transition Énergétique et de la Décarbonation de l'Industrie | Grand Est                  | 12,47               | 6,60                     |



|   |  |                      |       |       |
|---|--|----------------------|-------|-------|
| C-DéCIDé  | Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)   | Hauts-de-France      | 16,10 | 7,95  |
| CINERG'e-santé  | Université de Limoges  | Nouvelle Aquitaine   | 4,99  | 2,10  |
| Cité S  | Association pour la Création de la Cité Européenne des Scénaristes (ACCES)                                 | Île-de-France        | 2,81  | 1,42  |
| CMA'Num   | CMA France   | Île-de-France        | 8,03  | 5,62  |
| CMQe NFP4.0   | GIP FCIP de Poitiers   | Nouvelle Aquitaine   | 15,22 | 9,92  |
| CNSMD+  | Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMD)                                   | Île-de-France        | 7,98  | 5,00  |
| CO2i  | Opérateur de compétences interindustriel (OPCO 2i)   | Île-de-France        | 33,72 | 16,10 |
| CoMREVA   | Agence Nationale pour la formation professionnelle des Adultes (AFPA)                                      | Île-de-France        | 10,40 | 5,20  |
| Créer, innover pour hybrider dans les métiers du bâtiment | Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP) | Île-de-France        | 14,90 | 10,43 |
| Cyber-Indus   | GIP FCIP Lille   | Hauts-de-France      | 5,46  | 3,82  |
| CyberINSA   | Institut National des Sciences Appliquées (INSA Centre Val de Loire)                                       | Centre-Val de Loire  | 7,24  | 3,41  |
| CyberSkills@UGA   | Université Grenoble Alpes (UGA)  | Auvergne-Rhône-Alpes | 9,26  | 4,34  |
| CyberSkills4All   | Université de Rennes 1   | Bretagne             | 23,04 | 9,00  |
| CYRCE   | Université de Caen Normandie   | Normandie            | 10,43 | 5,00  |
| DaTSHHealth   | Institut Polytechnique de Paris (IP Paris)   | Île-de-France        | 11,12 | 1,20  |
| DecarboChim   | Institut National Polytechnique (INP de Toulouse)  | Occitanie            | 9,43  | 5,03  |
| DEFFINUM - Dispositifs France Formation Innovante         | Ecole Nationale Supérieure des Métiers de la Viande (ENSMV)  | Île-de-France        | 2,93  | 2,05  |
| DEFFI-TL  | AFT  | Hauts-de-France      | 3,81  | 2,58  |
| DigiHealth Paris Cité                                     | Université Paris Cité  | Île-de-France        | 17,99 | 4,00  |
| Digital FCU   | France Université Numérique (FUN)  | Île-de-France        | 24,02 | 13,00 |
| DIG-SCALE   | CCI Artois Hauts de France / Pôle Euralogistic   | Hauts-de-France      | 3,77  | 2,66  |
| DINUSA  | Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)  | Bretagne             | 2,62  | 1,00  |
| ECN   | Université Paris Est Créteil (UPEC)  | Île-de-France        | 17,24 | 12,07 |
| ECOUBAT   | GIP FCIP de la Réunion   | La Réunion           | 16,96 | 9,73  |
| ECSN  | Université Sorbonne Paris Nord   | Île-de-France        | 5,17  | 1,53  |

|  |  |                                 |       |       |
|--|--|---------------------------------|-------|-------|
| E-DEFFINUM                             | GIP FTLV de Besançon   | Bourgogne-Franche-Comté         | 7,71  | 5,40  |
| EDLB                                   | Verkor   | Auvergne-Rhône-Alpes            | 19,88 | 13,58 |
| EDSAN                                  | Université de Rennes 1   | Bretagne                        | 5,35  | 2,00  |
| EFELIA Côte d'Azur                     | Université Côte d'Azur   | Provence-Alpes-Côte d'Azur      | 10,45 | 8,01  |
| EFELIA-ANITI                           | Université de Toulouse (ex/Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées)      | Occitanie                       | 51,08 | 5,10  |
| EFELIA-MIAI                            | Université Grenoble Alpes (UGA)  | Auvergne-Rhône-Alpes            | 14,30 | 6,38  |
| EFELIA-PRAIRIE                         | Université Paris Sciences et Lettres (PSL)                                     | Île-de-France                   | 18,20 | 8,84  |
| EID@Lyon                               | Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)  | Auvergne-Rhône-Alpes            | 48,77 | 6,50  |
| Electro'mob                            | GIP FCIP Lille   | Hauts-de-France                 | 29,08 | 14,20 |
| ESLAP                                  | GIP Campus ESPRIT Industries   | Bretagne                        | 4,68  | 3,28  |
| ESNbyUM                                | Université de Montpellier  | Occitanie                       | 10,11 | 4,04  |
| ESOS                                   | Institut National des Sciences Appliquées (INSA Rennes)                        | Bretagne                        | 15,90 | 6,38  |
| F@cile                                 | CCI France   | Île-de-France                   | 6,21  | 4,09  |
| FAAN                                   | EPLEFPA d'Ondes  | Occitanie                       | 11,03 | 7,00  |
| FAME                                   | Université Grenoble Alpes (UGA)  | Auvergne-Rhône-Alpes            | 9,71  | 5,25  |
| FAMEX 2030                             | CMQe Economie de la Mer - Université de Toulon                                 | Provence-Alpes-Côte d'Azur      | 10,40 | 5,10  |
| FAMOUS                                 | Université Clermont Auvergne (UCA)   | Auvergne-Rhône-Alpes            | 2,72  | 1,83  |
| FARE                                   | Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER) | Auvergne-Rhône-Alpes            | 7,68  | 5,24  |
| FICCTION                               | Université Côte d'Azur (CMQe ICC)  | Provence-Alpes-Côte d'Azur      | 13,70 | 6,50  |
| Fo6Med                                 | Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)                                   | Grand-Est                       | 2,83  | 1,10  |
| FODUBLIVE                              | Envision AESC France   | Île-de-France - Hauts de France | 28,80 | 7,30  |
| FURII-DEM@TER                          | Université Toulouse III - Paul Sabatier  | Occitanie                       | 8,15  | 3,53  |
| GENHYO                                 | Université de Toulouse (ex/Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées)      | Occitanie                       | 30,65 | 16,59 |
| Green Digital Skills                   | VMPS Corporation   | Nouvelle Aquitaine              | 8,87  | 5,80  |
| Guyane Connectée – Comblent les écarts | Académie de Guyane   | Guyane                          | 18,28 | 7,00  |
| H2 neutralité CARBONE                  | CMQe CEINE   | Normandie                       | 19,53 | 13,43 |
| HTASE                                  | Université Paris-Saclay  | Île-de-France                   | 12,32 | 7,19  |

|  |   |                                     |        |       |
|--|---|-------------------------------------|--------|-------|
| IBES   | Université Grenoble Alpes (UGA)   | Auvergne-Rhône-Alpes                | 4,76   | 2,79  |
| IFALP  | GIP Campus ESPRIT Industries  | Bretagne                            | 8,20   | 5,66  |
| IMTFor5G+  | Institut Mines-Télécom (IMT)  | Île-de-France                       | 7,08   | 4,00  |
| INFORISM   | Groupe de la Coordination Nationale de la Formation en Microélectronique et en nanotechnologie (GIP CNFM) | Auvergne-Rhône-Alpes                | 40,52  | 10,00 |
| I-NOVMICRO #2                                    | Campus Industrie du Futur - Sud (CMQe)  | Provence-Alpes-Côte d'Azur          | 34,12  | 14,96 |
| Institut Boussingault                            | Conservatoire National des Arts et Métiers de Bretagne (CNAM Bretagne - AGCNAM)                           | Bretagne                            | 5,25   | 3,50  |
| ITEÉnéraire                                      | Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)  | Île-de-France - Centre-Val de Loire | 7,49   | 5,24  |
| LaTêteDansLesNuages@UGA                          | Université Grenoble Alpes (UGA)   | Auvergne-Rhône-Alpes                | 12,21  | 5,00  |
| LRA  | Hellio Solutions  | Île-de-France                       | 24,13  | 9,20  |
| Maintenance des Véhicules Electriques à Batterie | GIP FCIP Lille  | Hauts-de-France                     | 4,36   | 2,98  |
| MANU   | Université Jean Monnet (UJM) de Saint Etienne   | Auvergne-Rhône-Alpes                | 2,86   | 1,30  |
| Mon apprentissage + en Europe                    | Euro App Mobility   | Île-de-France                       | 24,42  | 17,09 |
| NORMANTHIIA                                      | Université de Caen Normandie  | Normandie                           | 10,06  | 5,28  |
| NSM5P  | Institut Mines-Télécom (IMT)  | Île-de-France                       | 3,95   | 2,20  |
| ODI-C 2030                                       | Association Internationale Pour la Formation (AIPF)   | Auvergne-Rhône-Alpes                | 3,73   | 2,55  |
| Orbimob Académie                                 | Université Clermont Auvergne (UCA)  | Auvergne-Rhône-Alpes                | 11,17  | 7,00  |
| PariSantéNum                                     | Université Paris Sciences et Lettres (PSL)  | Île-de-France                       | 6,51   | 1,20  |
| PFDS   | Université Grenoble Alpes (UGA)   | Auvergne-Rhône-Alpes                | 8,97   | 1,20  |
| PROMESS  | Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)  | Grand Est                           | 3,90   | 1,20  |
| QuanTEdu-France                                  | Université Grenoble Alpes (UGA)   | Auvergne-Rhône-Alpes                | 111,56 | 56,71 |
| RA AURA  | GIPAL Formation (Académie de Lyon)  | Auvergne-Rhône-Alpes                | 1,49   | 0,81  |
| RA BFC   | GIP-FTLV de Bourgogne   | Bourgogne-Franche-Comté             | 0,48   | 0,11  |
| RA CVL   | GIP Centre-Val-de-Loire   | Centre-Val de Loire                 | 0,30   | 0,19  |
| RA GE  | GIP FCIP Alsace   | Grand Est                           | 0,19   | 0,13  |
| RA GE Bis  | GIP Nancy-Metz  | Grand Est                           | 0,13   | 0,07  |
| RA Guadeloupe                                    | GIP DAIFI Guadeloupe  | Guadeloupe                          | 0,28   | 0,19  |
| RA Guyane  | GIP FCIP de Guyane  | Guyane                              | 0,38   | 0,20  |

|                            |   |                            |       |       |
|----------------------------|---|----------------------------|-------|-------|
| RA HdF                     | GIP FCIP de Lille   | Hauts-de-France            | 0,43  | 0,30  |
| RA IDF                     | GIP FCIP Académie de Paris  | Île-de-France              | 1,42  | 0,78  |
| RA Martinique              | GIP FCIP Martinique   | Martinique                 | 0,23  | 0,16  |
| RA Mayotte                 | GIP FCIP Mayotte  | Mayotte                    | 1,63  | 0,42  |
| RA NA                      | GIP FCIP d'Aquitaine  | Nouvelle Aquitaine         | 1,27  | 0,55  |
| RA Normandie               | GIP Normandie   | Normandie                  | 0,28  | 0,17  |
| RA Occitanie               | GIP FCIP Toulouse   | Occitanie                  | 2,82  | 1,93  |
| RA PACA                    | GIP Aix-Marseille   | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 0,60  | 0,35  |
| RA PdL                     | GIP Expérience  | Pays de la Loire           | 0,37  | 0,25  |
| RA Réunion                 | GIP FCIP Réunion  | La Réunion                 | 0,07  | 0,05  |
| ReDHI                      | Université de Rennes 1  | Bretagne                   | 2,86  | 1,00  |
| REMED                      | Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)                                 | Auvergne-Rhône-Alpes       | 21,00 | 14,50 |
| Re-SOURCE                  | Campus d'excellence – Paris - Manufacture des Gobelins                  | Île-de-France              | 12,76 | 8,93  |
| Re-Vi-VR-e                 | Ecole d'Ingénieurs de Purpan (EIP)                                      | Occitanie                  | 1,76  | 1,22  |
| RIS3                       | Institut National des Sciences Appliquées (INSA Rennes)                 | Bretagne                   | 8,65  | 5,85  |
| SaclAI-School              | Université Paris-Saclay   | Île-de-France              | 69,52 | 11,45 |
| SaNu-RN                    | Université de Rouen Normandie (URN)                                     | Normandie                  | 6,99  | 3,95  |
| SATIN                      | Université de Caen Normandie  | Normandie                  | 5,08  | 2,81  |
| SCALE                      | Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL)                                 | Auvergne-Rhône-Alpes       | 9,47  | 4,32  |
| SCICONUM                   | Société DIDASK  | Île-de-France              | 11,96 | 7,00  |
| SENS                       | Université de Strasbourg  | Grand Est                  | 4,30  | 2,50  |
| SN@SU                      | Sorbonne Université   | Île-de-France              | 18,66 | 4,00  |
| SNB22                      | Université de Franche-Comté (UFC)                                       | Bourgogne-Franche-Comté    | 3,99  | 1,38  |
| SORBONNE.AI                | Sorbonne Université   | Île-de-France              | 67,01 | 7,01  |
| SPACE-IDF                  | Université Paris-Saclay   | Île-de-France              | 89,93 | 21,00 |
| TAL CYB                    | Campus Cyber  | Île-de-France              | 44,14 | 18,65 |
| TCE                        | Institut Mines-Télécom (IMT)  | Île-de-France              | 7,75  | 4,41  |
| TETP                       | Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP) | Île-de-France              | 4,14  | 2,78  |
| TIARe                      | Université de Rennes 1  | Bretagne                   | 6,99  | 3,29  |
| UB2030 - CAP ELENA         | Université de Bordeaux  | Nouvelle Aquitaine         | 13,49 | 5,30  |
| UB2030 - CAP IA            | Université de Bordeaux  | Nouvelle Aquitaine         | 6,84  | 3,75  |
| UB2030-CAP Santé Numérique | Université de Bordeaux  | Nouvelle Aquitaine         | 10,91 | 3,10  |

|                                       |   |                            |          |        |
|---------------------------------------|---|----------------------------|----------|--------|
| UNIVEReSANTÉ                          | Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) | Île-de-France              | 4,60     | 2,40   |
| Up FIB                                | Ecole Supérieure du Bois (ESB)                            | Pays de la Loire           | 23,33    | 10,00  |
| verIT                                 | Université Grenoble Alpes (UGA)                           | Auvergne-Rhône-Alpes       | 5,73     | 3,31   |
| Vers une nouvelle équation académique | Académie de Créteil                                       | Île-de-France              | 22,24    | 7,00   |
| VINUM                                 | Fondation UNIT  | Hauts-de-France            | 2,05     | 1,28   |
| VITAMIN'A                             | Communauté d'agglomération du Grand Avignon               | Provence-Alpes-Côte d'Azur | 9,62     | 6,36   |
| <i>TOTAL (en m€)</i>                  |   |                            | 1 811,00 | 791,00 |

## À propos de l'Agence Nationale de la Recherche



L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».

## À propos de la Banque des Territoires



La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)   

Retrouvez l'intégralité  
des mesures France 2030  
sur [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr)

Contacts Presse :

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - [presse@education.gouv.fr](mailto:presse@education.gouv.fr)

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - [presse-mesri@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesri@recherche.gouv.fr)

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion - [sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr)

Secrétariat général pour l'investissement - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

Agence nationale de la recherche (ANR) - [katel.lefloch@agencerecherche.fr](mailto:katel.lefloch@agencerecherche.fr)

Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) - [nathalie.police@caissedesdepots.fr](mailto:nathalie.police@caissedesdepots.fr)